

COMMENT INSTAURER FACILEMENT UNE CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FEUILLE DE ROUTE

Un travail de création du comité spécial
sur l'écologie du livre de l'Association
nationale des éditeurs de livres (ANEL)

Présentation de l'Association nationale des éditeurs de livres

L'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) est née en 1992 de la fusion entre l'Association des éditeurs (1943) et la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec (1960). L'ANEL regroupe plus de 110 maisons d'édition de langue française au Québec et au Canada. Sa mission est de soutenir la croissance de l'industrie de l'édition et d'assurer le rayonnement du livre québécois et franco-canadien à l'échelle nationale et internationale. Les maisons d'édition membres de l'Association publient divers types d'ouvrages, du roman au manuel scolaire en passant par l'essai et le livre jeunesse. Ces maisons sont situées au Québec, en Ontario, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick.

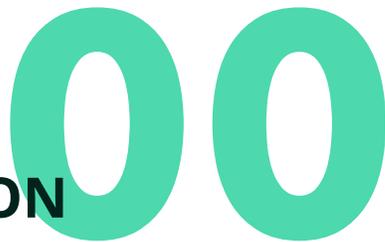
Présentation du comité spécial sur l'écologie du livre

Créé en 2020, le comité spécial sur l'écologie du livre se penche sur plusieurs pratiques du milieu éditorial afin d'informer et de former les membres de l'ANEL sur les comportements responsables, durables et accessibles en édition. Le comité poursuit des réflexions, de concert avec des professionnelles et professionnels de la chaîne du livre, sur diverses actions pour un milieu du livre écoresponsable.

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 01 Le développement durable en entreprise, qu'est-ce que c'est? | 5 |
| 02 Pourquoi instaurer une charte de développement durable (CDD)? | 6 |
| 03 Créer facilement une charte de développement durable..... | 7 |
| 04 Exemples de chartes et d'actions | 9 |
| 05 Partenaires potentiels et sources de financement disponibles | 13 |
| 06 Pour aller plus loin | 16 |

INTRODUCTION



Pénurie de papier, problèmes de transport en Asie, images de forêts en feu : il est impossible aujourd'hui de nier que les enjeux environnementaux ont un impact sur notre profession.

Et ce constat est important à faire. Si nous voulons continuer de pratiquer ce métier que nous aimons tant et si nous voulons que nos enfants et petits-enfants puissent le faire aussi, nous devons dès aujourd'hui prendre le temps de porter un regard honnête et critique sur nos façons de faire et réfléchir à la façon de les améliorer.

De plus, nous croyons que cette réflexion représente une occasion pour toute maison d'édition, car penser en termes de développement durable, c'est aussi penser en termes d'économies et d'optimisation. Ainsi, cette réflexion est primordiale pour la pérennité d'une entreprise, quelle qu'elle soit.

Cette feuille de route est destinée à vous aider dans votre réflexion en vous présentant le concept de développement durable en entreprise et en vous offrant des idées et pistes d'action qui simplifieront vos démarches.

01 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ENTREPRISE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le développement durable est un concept mis de l'avant dès 1987 par la Commission Brundtland de l'ONU. Dans son rapport final apparaît le terme « *sustainable development* » traduit en français par « développement durable » :

« Le genre humain a parfaitement les moyens d'assumer un développement durable, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs. »¹

Cette notion souhaite associer la protection de l'environnement au développement socio-économique des générations présentes et futures.

S'inspirant de la Commission Brundtland, le Québec propose quant à lui sa propre définition dans sa [Loi sur le développement durable](#) et vise à :

« Maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie ;
Assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité ;
Viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable. »²

Les deux définitions ci-dessus permettent de bien comprendre les trois parties interdépendantes de ce concept : **l'environnement, la société et l'économie**.

Dans le secteur de l'édition, le développement durable s'articule autour des trois priorités suivantes :

- L'efficacité économique
- L'équité sociale
- La qualité environnementale

Ces trois priorités sont de même importance. Elles s'appliquent de manière complémentaire et contribuent à assurer la pérennité de l'entreprise.

Élaborer une charte de développement durable est un processus holistique qui est plus que jamais nécessaire pour les entreprises face aux enjeux environnementaux actuels et futurs. Il existe de nombreux avantages à l'instauration d'une charte de développement durable.

¹ Organisation des Nations Unies. Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED). *Notre avenir à tous*, p. 26, par. 27 « Développement durable », en ligne : <https://digitallibrary.un.org/record/139811>.

² Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. « À propos du développement durable », en ligne : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.html>.

02

POURQUOI INSTAURER UNE CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CDD) ?

Pour la maison d'édition

- La valorisation de son image de marque positive et engageante;
- La possibilité de se démarquer de la concurrence;
- La preuve de sa modernité et de sa capacité à assurer la pérennité de son activité;
- La diminution de ses coûts de fonctionnement (meilleure gestion des ressources, réduction des dépenses courantes, etc.);
- La réduction de l'usage de produits non recyclables ou dangereux et des coûts associés à cet usage;
- La possibilité d'attirer un personnel ayant des valeurs similaires;
- La contribution à la création d'un réseau local et le renforcement de l'économie circulaire.

Pour la clientèle et le lectorat

- Une opinion favorable envers une entreprise ayant des valeurs sociales et environnementales qui sont cohérentes avec ses propres valeurs;
- L'augmentation de la confiance envers l'entreprise;
- La fidélisation.

Pour le personnel

- La motivation et la fierté de travailler pour une entreprise durable;
- Un sentiment d'appartenance fort;
- Le respect des valeurs sociales et éthiques;
- Le respect des conditions de travail;
- La possibilité de participer activement à la démarche durable de l'entreprise.

03

CRÉER FACILEMENT UNE CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE³

Il est facile d'amorcer un virage durable. L'objectif n'étant pas d'être parfait, il est possible et conseillé d'y aller au rythme qui convient le mieux à l'entreprise avec les actions qui lui sont le plus adaptées.

Allant de pratiques plus «vertes» dans les espaces de travail à l'amélioration de l'équité sociale en passant par la sélection d'entreprises partenaires ayant les mêmes valeurs, le spectre des actions à entreprendre est large. Il faut également garder à l'esprit qu'un investissement effectué aujourd'hui peut porter ses fruits à moyen et long terme.

Les 6 étapes importantes pour la création d'une CDD:

1. **Volonté** de l'entreprise (de la direction et du personnel) de mettre en place une charte de développement durable.
2. **Concertation** pour déterminer les objectifs principaux reliés aux trois grands enjeux.
3. **Rédaction** d'une charte et de son plan d'action incluant une évaluation régulière de sa mise en œuvre dans un processus itératif ; ce plan est appelé à évoluer de façon permanente.

La structure de base de votre charte pourrait être la suivante :

- Préambule
- Définitions
- Champs d'application
- Objectifs
- Mise en œuvre / Plan d'action

³ Petitbag.com, « Pourquoi avoir une politique développement durable dans votre entreprise ? » en ligne : <https://www.petitbag.com/théosophique-developpement-durable/>.
Creerentreprise.fr, « 5 avantages du développement durable pour votre entreprise », en ligne : <https://www.creerentreprise.fr/developpement-durable-entreprise-avantages/>.
Un Point Cinq, en ligne : <https://unpointcinq.ca>.
Organisation des Nations Unies, « Promouvoir le développement durable », en ligne : <https://www.un.org/fr/our-work/support-sustainable-development-and-climate-action>.

Le plan d'action détermine :

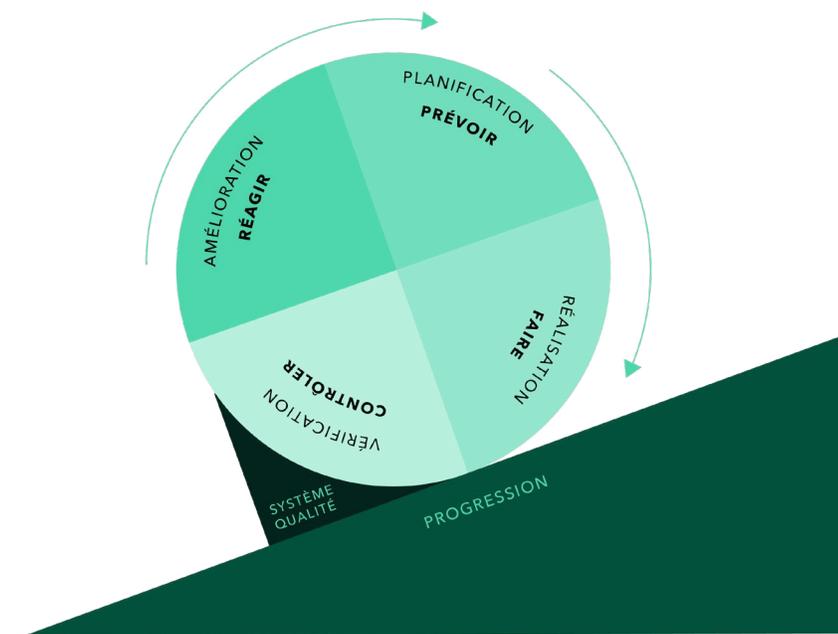
- Les objectifs chiffrés pour répondre à la vision de développement durable de l'entreprise ;
- Les actions à entreprendre ;
- Les responsables des actions ;
- Les indicateurs mesurant la progression de l'entreprise dans l'atteinte de ses objectifs.

4. **Mise en place** d'actions simples pour entamer la démarche et avancer graduellement en suivant le plan d'action.

5. **Recherche de partenaires** pour soutenir cette démarche (voir partie 4).

6. **Suivi** de l'application du plan d'action : voir ce qui a été fait ou pas et, en cas d'échec, se donner les moyens de réussir l'année suivante ou revoir complètement l'objectif ; pour ce faire, il est important de fixer une échéance pour la révision.

Roue de Deming



À retenir:

Une charte de développement durable ne doit pas être vue comme un document restrictif qui fait manquer des occasions d'affaires à l'entreprise, mais plutôt comme un engagement moral et social. Elle doit contenir les valeurs et les éléments importants pour l'équipe et n'a pas à être exhaustive. Il est possible de la modifier régulièrement afin qu'elle suive l'évolution de l'entreprise. L'essentiel est de se fixer des objectifs réalistes et cohérents.

Il importe également de mettre en place un plan d'action lié à la charte, afin de rendre les engagements concrets, et de mettre le tout sur papier. Cela permettra un suivi sur le long terme de l'évolution des actions et des enjeux choisis par l'entreprise.

04

EXEMPLES DE CHARTES ET D' ACTIONS

Exemples de chartes de développement durable :

- [Université de Sherbrooke](#)
- [École de technologie supérieure \(ÉTS\)](#)
- [Pôle des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale](#)
- [Vérificateur général du Québec \(plan d'action\)](#)
- [Wiley](#) (formations en anglais)
- [Manifeste de la Maison des Pas Perdus](#) (maison d'édition)

Exemples de présentations par des maisons d'édition :

- [Chronicle Books](#) (en anglais)
- [Scholastic](#) (en anglais)
- [Edward Elgar Publishing](#) (en anglais)
- [IGB éditions](#)
- [La cabane bleue](#)
- [Éditions La Mer Salée](#)

Exemples d'actions à mettre en place :

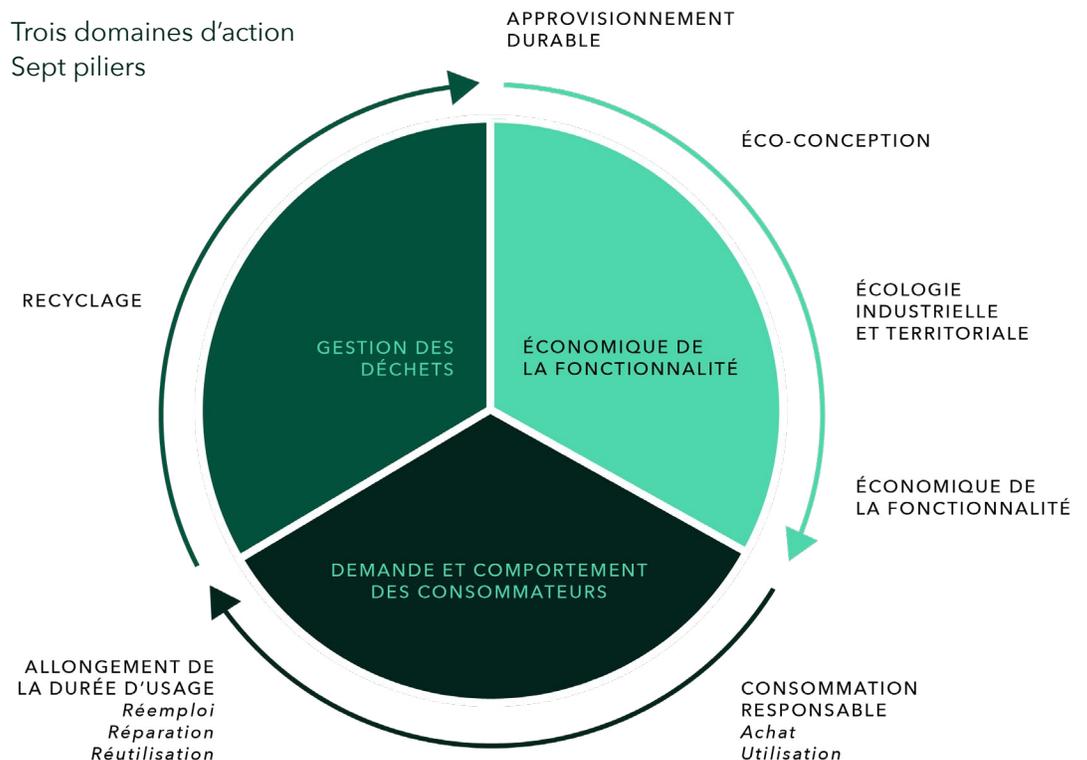
Efficacité économique

- Réduire sa consommation d'énergie: améliorer l'isolation des bureaux, mettre en place des thermostats automatiques, entre autres;
- S'associer avec d'autres maisons d'édition pour mutualiser les coûts:
Exemple: le regroupement de maisons d'édition jeunesse créé par Angèle Delaunois (L'Isatis) afin de permettre l'impression d'albums jeunesse à moindre coût au Québec;
Exemple: la création d'un groupe Facebook pour organiser du covoiturage pour les salons du livre;
- Sélectionner ses partenaires commerciaux en fonction de leur implication durable;

- Favoriser des modes de travail plus écologiques pour réduire son empreinte carbone : encourager le télétravail lorsqu'il est possible (voir exemple à la fin de cette partie) ainsi que les déplacements actifs (vélo, transports en commun);
- Rendre facilement accessibles à son personnel les informations qui le concernent dans la charte de développement durable;
- Valoriser les cadeaux d'entreprise locaux et écologiques;
- Optimiser sa chaîne logistique : réduire le transport et les coûts (choix de l'emplacement des entrepôts, gestion des déchets, optimisation des contenants/ palettes, compensation carbone);
- Adapter sa stratégie globale pour associer équité sociale et rentabilité : favoriser les circuits d'approvisionnement courts, les matières premières et produits locaux, intégrer sa production dans une économie circulaire et non linéaire (recyclage des déchets d'impression, des cartons d'envoi et des palettes, gestion des invendus);
- Choisir des matériaux moins polluants : éviter le plastique, les produits à usage unique et le suremballage (voir le [site](#) dont est tiré le schéma ci-dessous).

Économie circulaire

Trois domaines d'action
Sept piliers



Équité sociale

- Offrir de bonnes conditions de travail à son personnel ;
- Offrir une couverture santé appropriée ;
- Favoriser la conciliation travail-famille ;
- Avoir une implication politique et sociale : faire affaire avec des fournisseurs locaux ou des entreprises d'économie sociale, s'impliquer dans les organismes et activités de la région, du quartier de sa maison d'édition, entre autres ;
- Créer un comité (vert, écologique) pour que le personnel qui le souhaite puisse s'impliquer ;
- Reverser des fonds, réaliser des commandites pour des organismes qui défendent les mêmes valeurs que sa maison d'édition (associations, centres communautaires, refuges pour animaux, etc.).

Qualité environnementale

- Réduire et trier ses déchets ;
- Réutiliser de manière systématique les emballages ;
- Favoriser le matériel le plus écologique possible ;
- Améliorer l'isolation de ses bureaux pour éviter une perte d'énergie ;
- Valoriser les transports collectifs ou le covoiturage ;
- Diminuer l'utilisation de matériel plastique (présentoirs, matériel de bureau, etc.) dans les opérations promotionnelles en librairie, en salon, au bureau ;
- Organiser des événements écoresponsables (voir les [exemples d'aide mémoire](#) pour des événements écoresponsables fournis par le Gouvernement du Québec) ;
- Envisager de faire des compensations carbone pour certains modes de transport (comme l'avion) et fournir des informations sur des organismes qui permettent des compensations pertinentes.

Exemple inspirant :

Le [Programme de Compensation CO2 ECOTIERRA](#) de l'Université de Sherbrooke permet à la communauté universitaire de compenser ses émissions de GES par plusieurs initiatives dont la plantation d'arbres, l'allocation de bourses de stage et de recherche et le financement du développement de l'énergie renouvelable de l'université.

Autres exemples :

Méthode pour la compensation de vos émissions de GES lors de vos transports :

- Compiler l'ensemble des émissions carbone dues aux voyages de l'équipe;
- Fixer un objectif de compensation à atteindre;
- Allouer un budget à cet objectif;
- Trouver un organisme de compensation ([Carbone boréal](#), [Arbre évolution](#), [Compensation CO2 Québec...](#));
- Faire le point régulièrement avec l'équipe sur ses choix de transport pour diminuer les émissions de GES.

Exemple d'économies découlant d'une action écoresponsable :

Cinq collègues restent à la maison pour une réunion de deux heures en ligne au lieu de faire la route pour s'y rendre en personne. Même si ce n'est qu'à 10 km de leur domicile, ces personnes diminuent leur empreinte carbone de 16,8 kg d'équivalent CO₂. En s'abstenant pendant un an de prendre la voiture une fois par semaine pour se rencontrer plutôt en mode virtuel, ces cinq collègues éviteront la production d'une tonne d'équivalent CO₂.

05

PARTENAIRES POTENTIELS ET SOURCES DE FINANCEMENT DISPONIBLES

Le Fonds Écoleader :

Le Fonds Écoleader a comme objectif, d'ici 2023, d'aider plus de 50 000 entreprises québécoises dans leurs démarches pour l'implantation de pratiques d'affaires écologiques et l'utilisation de technologies propres. L'appui est offert sous la forme d'un financement et d'un accès à des ressources diverses. Les demandes peuvent être faites au nom de l'entreprise (volet 1) ou pour une cohorte (volet 2).

Une entreprise peut réaliser plus d'un projet dans le cadre du programme, autant dans le volet 1 (individuel) que dans le volet 2 (collectif), jusqu'à concurrence de 100 000 \$ d'aide financière. De plus, l'aide financière maximale par projet est de 40 000 \$ pour les projets visant l'adoption de pratiques écoresponsables et de 60 000 \$ pour les projets visant la préparation à l'adoption de technologies propres.

L'aide financière accordée ne peut excéder **75 % des dépenses admissibles**.

La part de la contribution privée devra donc correspondre à au moins 25 % du coût total des dépenses admissibles.⁴

Les catégories de projets pour l'adoption de pratiques écoresponsables sont les suivantes :

- Réalisation d'études et d'analyses - jusqu'à 20 000 \$
- Élaboration de plans d'action concrets - jusqu'à 10 000 \$
- Accompagnement dans l'implantation - jusqu'à 10 000 \$

Pour les projets demandés par des cohortes d'entreprises, l'aide financière maximale offerte pour chaque entreprise est la même que pour le volet 1, jusqu'à concurrence de 400 000 \$ par projet pour les pratiques écoresponsables.

Les agents d'Écoleader aident également à trouver l'entreprise qui répondra le mieux aux besoins, qu'il s'agisse d'élaborer une charte de développement durable, de faire une analyse de cycle de vie ou de concevoir une nouvelle maquette de livre de façon écoresponsable, par exemple.

⁴ Montants en date du 23 septembre 2021. Ceux-ci peuvent être amenés à évoluer. Pour plus de détails, rendez-vous sur la page : <https://www.fondsecoleader.ca>.

Idées :

Pour pouvoir mettre en place une CDD à moindre coût, plusieurs actions collectives sont envisageables, comme la création d'une cohorte de maisons d'édition désirant adopter une telle charte. Cette entente permettrait aux maisons intéressées de limiter leurs investissements en temps et en coûts. Le comité de perfectionnement pourrait offrir une formation dans ce sens et/ou créer lui-même une cohorte. L'idée serait alors de valider et légitimer la démarche avec le soutien de consultantes et de consultants si nécessaire. Le but est d'éviter toute étiquette de verdissement d'image.

- [ellio](#) est l'une des sociétés qui accompagnent les entreprises dans leurs démarches pour obtenir des certifications écoresponsables. Ses services sont admissibles au Fonds Écoleader. Pour avoir une idée du coût de ses services pour une maison d'édition, nous avons demandé un devis pour trois types d'accompagnement :
- L'accompagnement pour une charte ou un plan d'action en développement durable revient à 11 000 \$;
- L'accompagnement pour obtenir la certification Écoresponsable ou B Corp revient à 23 400 \$;
- En ce qui concerne la création d'une cohorte *Édition Écoresponsable*, il est impossible de chiffrer ce service sans avoir une idée plus précise du nombre de maisons participantes, du programme et du niveau d'accompagnement individuel requis, entre autres. C'est une idée à creuser si plusieurs maisons d'édition sont intéressées.
- Pour les maisons montréalaises, la Ville subventionne le [Parcours Développement Durable](#) (géré par ellio) destiné aux entreprises qui veulent faire un virage en développement durable. Le parcours comprend un diagnostic stratégique en DD, une charte en DD, une feuille de route, la création d'un comité écoresponsable, un diagnostic des RH et l'atteinte du niveau 1 de la certification, c'est-à-dire l'engagement Écoresponsable (Ecocert). Les frais sont de 2 500 \$. Il y a une cohorte par année depuis quatre ans.

L'étape logique suivant la mise en place d'une charte de développement durable est l'obtention d'une certification.

Il existe une certification québécoise émise par Ecocert, la [Certification ÉCORESPONSABLE^{MC}](#), qui comprend quatre niveaux :

1. Engagement
2. Performance
3. Optimum
4. Élite

Cette certification est gérée par le [Conseil des industries durables](#) (CID). La procédure à suivre est plus simple que celle de la certification B-Corp. Il est toutefois à noter que le nombre d'entreprises B-Corp est en nette augmentation au Québec. Cette certification internationale gagne en popularité.

Certified B Corporations are businesses that meet the highest standards of verified social and environmental performance, public transparency, and legal accountability to balance profit and purpose. B Corps are accelerating a global culture shift to redefine success in business and build a more inclusive and sustainable economy.

B Corp Certification doesn't just evaluate a product or service; it assesses the overall positive impact of the company that stands behind it. And increasingly that's what people care most about. Certified B Corporations achieve a minimum verified score on the B Impact Assessment—a rigorous assessment of a company's impact on its workers, customers, community, and environment—and make their B Impact Report transparent on [bcorporation.net](#). Certified B Corporations also amend their legal governing documents to require their board of directors to balance profit and purpose. The combination of third-party validation, public transparency, and legal accountability help Certified B Corps build trust and value. B Corp Certification is administered by the non-profit B Lab.⁵

5 B Corporation, «About B Corps», en ligne : <https://bcorporation.net/about-b-corps>.

06

POUR ALLER PLUS LOIN

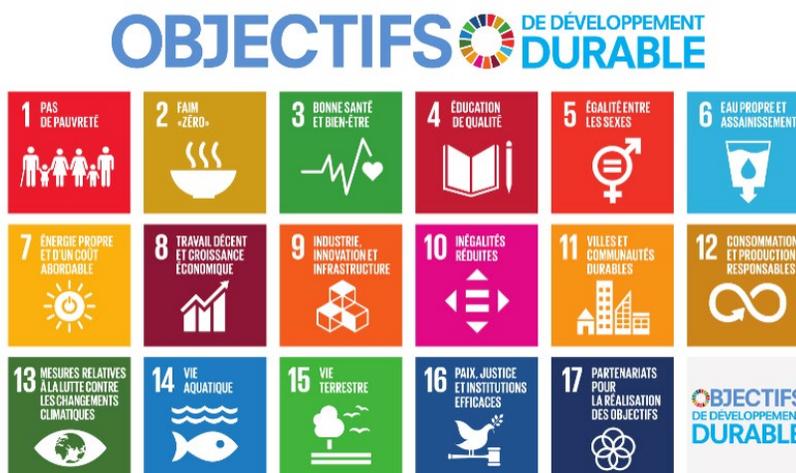
Il existe un [Pacte des maisons d'édition de l'ONU](#) (en anglais) qui s'inscrit dans la continuité des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Il vise à donner un cadre pratique aux maisons d'édition en leur proposant de mener dix actions concrètes. Certains points peuvent inspirer la CDD.

La version française ci-dessous provient du site ActuaLitté :

1. S'engager en faveur des ODD : faire état sur son site Web des ODD et des politiques pour les mettre en œuvre, et faire mention de l'adhésion à cet engagement.
2. Promouvoir activement et acquérir des contenus qui prônent les thèmes représentés par les ODD, tels que l'égalité, le développement durable, la justice et la sauvegarde de l'environnement.
3. Rendre compte annuellement des progrès accomplis dans la réalisation des ODD, partager les données et participer aux analyses communes, en contribuant à répandre les meilleures pratiques et à identifier les lacunes dans certains domaines.
4. Nommer une personne chargée de la progression en matière d'ODD, qui coordonne les questions relatives aux thèmes des ODD dans toute la société et fait office de contact en la matière.
5. Promouvoir les ODD auprès du personnel pour accroître la sensibilisation aux politiques et objectifs liés aux ODD et encourager les projets qui contribueront à l'atteinte des ODD d'ici 2030.
6. Effectuer une sensibilisation et promouvoir les ODD auprès des fournisseurs, plaider en faveur des ODD et collaborer dans des domaines qui nécessitent des actions et des solutions innovantes.
7. Devenir un défenseur et militer pour les ODD auprès des clients et des parties prenantes en promouvant et en communiquant activement sur le programme des ODD à travers la communication, les sites Web, les opérations commerciales et les projets.
8. Collaborer entre villes, pays et continents avec d'autres signataires et organisations pour développer, imaginer et mettre en place des projets qui feront progresser les ODD individuellement ou par l'intermédiaire d'une association de maisons d'édition.

9. Affecter un budget et des ressources aux projets de promotion des ODD et des principes qu'ils défendent.
10. Agir sur au moins un ODD, soit en tant que maison d'édition individuelle, soit par l'intermédiaire d'une association nationale d'éditeurs, et partager les progrès réalisés chaque année.⁶

Ce pacte fait référence aux objectifs de développement durable de l'ONU.⁷



L'ONU a également élaboré un outil d'analyse de ces objectifs pour accompagner les entreprises : le [SDG Action Manager](#). D'un abord relativement difficile, il peut toutefois permettre d'engager la réflexion en servant d'outil d'analyse pour un ou deux points spécifiques touchant la sphère de l'édition.

Documents et rapports sur le sujet :

La conférence [Analyse du cycle de vie du livre au Québec](#) de Jean-François Ménard organisée par l'ALQ en 2020 permet de mieux comprendre les enjeux liés à l'impact de la vie d'un livre.

[Évolutions et impacts de l'édition en France, Étude du BASIC](#)

[Vers une économie plus circulaire dans le livre?, Étude du WWF](#)

The handbook for good eco-publishing. Good practices guidelines for eco-publishing and eco-design in the publishing sector (books and magazines) (en anglais). Rapport d'un regroupement d'organismes (El Tinter, Leitaf, Simpple). Disponible sur demande auprès du comité.

Le Réseau entreprise et développement durable (<https://redd.nbs.net/>) est également une mine de renseignements, comme en témoigne ce rapport : [Ancrer le développement durable dans la culture organisationnelle.](#)

⁶ ActualLitté, « L'ONU invite les éditeurs à s'engager pour l'avenir de la planète », en ligne : <https://actualitte.com/article/5132/international/l-ONU-invite-les-editeurs-a-s-engager-pour-l-avenir-de-la-planete>.

⁷ Organisation des Nations Unies, « Objectifs de développement durable », en ligne : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

CONCLUSION 07

La mise en place d'une charte de développement durable peut apparaître comme une tâche immense, voire effrayer. Pourtant, elle est tout à fait faisable : une CDD ne doit surtout pas être vue comme un document restrictif et contraignant, mais bien comme un engagement moral et social.

De plus, se pencher le plus tôt possible sur les questions environnementales est important pour la pérennité de toute maison d'édition. Le travail autour d'une charte de développement durable est ainsi l'occasion idéale de faire une mise au point à l'interne et de se pencher sur la vision à moyen et long terme de l'entreprise ainsi que sur l'optimisation de ses façons de faire.

L'essentiel est donc de se fixer des objectifs réalistes, cohérents et atteignables. Inutile de rappeler ici que la liste des actions à entreprendre n'a pas besoin d'être exhaustive : l'important, c'est de commencer quelque part!

Bonne réflexion, et n'hésitez pas à faire part de vos questions, démarches et résultats au comité. Les bonnes idées se recyclent!

Un travail de création du comité spécial sur l'écologie
du livre de l'Association nationale des éditeurs de
livres (ANEL)

Recherche et rédaction : Célia Bénard et Tania Massault
Mise en page : Delphine Bérubé